



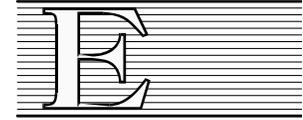
NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Conférence des ministres africains des finances,
de la planification et du développement économique

Quarantième session de la Commission

Addis-Abeba
2 et 3 avril 2007



Distr.: GÉNÉRALE

E/ECA/CM/40/4
3 avril 2007

FRANCAIS
Original: ANGLAIS/FRANÇAIS

RAPPORT

Table des matières

	<u>Page</u>
A. Participation	1
B. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau	2
C. Compte rendu des travaux	3
ANNEXE I : Déclaration ministérielle adoptée par la Commission à sa quarantième session	18
ANNEXE II : Résolutions adoptées par la Commission à sa quarantième session	25

A. Participation

1. La Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique s'est tenue à Addis-Abeba les 2 et 3 avril 2007. La quarantième session de la Commission a été formellement ouverte par S.E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie. Lors de la cérémonie d'ouverture, des allocutions ont été prononcées par l'Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne en Éthiopie, Doyen du Corps diplomatique africain à Addis-Abeba, au nom du Président sortant du Bureau, par M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA, et par M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de la Commission de l'Union africaine.

2. Ont pris part à la réunion les représentants des États membres ci-après : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Éthiopie, Gabon, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sierra Léone, Somalie, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe.

3. La Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et le secrétariat du NEPAD ont également participé aux travaux de la session.

4. Les organismes et les institutions spécialisées des Nations Unies ci-après étaient également représentés : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation internationale du Travail (OIT), Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Fonds monétaire international (FMI), Organisation internationale pour les migrations (OIM), Centre du commerce international (CCI), Union internationale des télécommunications (UIT), Bureau des commissions régionales à New York, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Commission économique pour l'Europe (CEE), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-HABITAT), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), Bureau de liaison des Nations Unies auprès de l'Union africaine, Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique, Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Banque mondiale, Programme alimentaire mondial (PAM), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), Organisation météorologique mondiale (OMM) et Organisation mondiale du commerce (OMC).

5. Les États Membres de l'ONU ci-après étaient représentés par des observateurs : Allemagne, Autriche, Canada, Chine, Danemark, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, Inde, Irlande, Italie, Japon, Pays-Bas et Royaume-Uni.

6. La Palestine, qui a une mission d'observation permanente au Siège de l'ONU, était représentée.
7. Les banques centrales et institutions financières africaines ci-après étaient également représentées : Banque centrale du Burundi, Banque centrale de la République démocratique du Congo, Banque centrale d'Égypte, National Bank of Ethiopia, Central Bank of Kenya, Central Bank of Nigeria, Bank of Sierra Leone, South African Reserve Bank, Central Bank of Swaziland, Bank of Tanzania, Bank of Zambia, Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et Banque de développement d'Afrique australe.
8. Les organisations intergouvernementales africaines et internationales ci-après étaient représentées : Centre africain de recherche appliquée et de formation en matière de développement social (CAFRADES), Mission de la Ligue arabe auprès de l'UA et de la CEA, Communauté des États sahélo-sahariens (CEN-SAD), Agence canadienne pour le développement international (ACDI), Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Coopération italienne pour le développement, Agence japonaise de coopération internationale (JICA), Ligue des États arabes, Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), Agency for International Development des États-Unis (USAID) et Mission des États-Unis auprès de l'Union africaine.
9. Les organisations non gouvernementales et les entités du secteur privé ci-après étaient représentées par des observateurs : Action Aid International, Africa Monitor, Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique, African Forum and Network on Debt and Development (AFRODAD), African Futures Institute, Africa Research and Resource Forum (ARRF), AngloGold Ashanti, Femmes Africa Solidarité, Global Call to Action Against Poverty (GCAP), Indira Gandhi Institute of Development Research, Association Construisons Ensemble/Recherche sur les Citoyennetés en Transformation (ACE/RECIT) et Tufts University.

B. Adoption de l'ordre du jour et élection du Bureau

10. La Conférence a adopté l'ordre du jour ci-après :
 1. Ouverture de la session.
 2. Élection du Bureau.
 3. Adoption du projet d'ordre du jour et de programme de travail.
 4. Présentation et débat de groupe de haut niveau sur le thème de la Conférence : *Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD : Nouveaux défis et voie à suivre.*
 5. Débat d'orientation au niveau ministériel sur le thème *Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD : Nouveaux défis et voie à suivre.*

6. Aide pour le commerce : Défis et opportunités pour l'Afrique.
7. Examen du rapport et des principales recommandations de la vingt-sixième réunion du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique.
8. Questions diverses.
9. Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle et des projets de résolution.
10. Clôture de la réunion.

Élection du Bureau

11. La Conférence a élu le Bureau suivant :

Président :	Éthiopie
Premier Vice-Président :	Swaziland
Deuxième Vice-Président :	Cameroun
Troisième Vice-Président :	Tunisie
Rapporteur :	Libéria

C. Compte rendu des travaux

Discours d'ouverture

12. Son Excellence l'Ambassadeur de la Jamahiriya arabe libyenne en Éthiopie, Doyen du Corps diplomatique africain à Addis-Abeba, a prononcé un discours d'ouverture au nom du Président sortant du Bureau, M. Seydou Bouda, Ministre burkinabé de l'économie et du développement. Il a souligné l'attention accordée par le Bureau sortant à l'application des recommandations de la trente-neuvième session de la Commission, notamment en prenant une part active à la réunion de haut niveau du Conseil économique et social de l'ONU, tenue à Genève en juillet 2006. Il a estimé que le thème de la quarantième session reprenait les objectifs des deux dernières Conférences, qui avaient également un rapport étroit avec les OMD.

13. L'Ambassadeur a ensuite passé en revue les récents résultats économiques de l'Afrique et a noté qu'ils avaient été positifs dans de nombreux pays au cours des cinq dernières années. En revanche, en ce qui concerne le développement social, le tableau reste sombre. À cet égard, l'Ambassadeur a souligné que la croissance ne pouvait à elle seule faire aboutir les efforts de l'Afrique ; elle devrait s'accompagner d'une réduction des inégalités de revenu. Il a ajouté que, pour surmonter les problèmes de développement de l'Afrique, la Conférence devrait axer ses travaux sur les questions suivantes : assurer une croissance durable fondée sur l'équité et créer des emplois ; accroître le financement des investissements publics ; promouvoir un environnement propice à la prise de décisions ; instaurer des partenariats utiles ; enfin, gérer la mondialisation au profit de l'Afrique. En conclusion, il a indiqué que l'Afrique devait prendre des mesures concrètes et efficaces pour surmonter ces problèmes et jeter les bases d'une croissance plus forte et de la réalisation des OMD.

14. Dans son discours d'ouverture, M. Abdoulie Janneh, Secrétaire exécutif de la CEA, a souhaité la bienvenue à tous les participants et a salué leur soutien et leur engagement en faveur de la CEA, ainsi que leur collaboration étroite avec la Commission. Il a rendu hommage à S.E. M. Benjamin Mkapa, ancien Président de la République-Unie de Tanzanie, pour son dévouement continu aux affaires internationales et au développement de l'Afrique. Il a également remercié S.E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, pour sa maîtrise intellectuelle et l'a assuré du soutien de la CEA lorsqu'il assumera cette année la présidence du Comité des chefs d'État et de gouvernement pour la mise en œuvre du NEPAD et du Forum sur le Mécanisme d'évaluation intra-africaine. Il a expliqué que la Conférence se tenait au début de l'année afin que ses conclusions puissent enrichir les grandes rencontres internationales à venir, notamment les réunions des institutions de Bretton Woods, de la BAD et du G-8.

15. Abordant le thème de la Conférence, le Secrétaire exécutif a rappelé la Déclaration ministérielle d'Abuja de 2005, dans laquelle les ministres ont souligné qu'une forte volonté politique et des actions résolues étaient des préalables à une croissance économique plus élevée, à la réduction de la pauvreté et au développement durable en Afrique. Il a insisté sur le fait que la réalisation des OMD nécessitait que l'Afrique relève cinq grands défis interdépendants : croissance économique ; accroissement du financement du développement et des investissements publics ; amélioration du cadre pour l'action ; gestion des risques de la mondialisation ; enfin, instauration de la paix et de la sécurité.

16. En ce qui concerne la croissance, le Secrétaire exécutif a invité les pays africains à formuler et à mettre en œuvre des politiques de nature à réduire l'instabilité et à atteindre les 7% requis pour diminuer de moitié la pauvreté à l'horizon 2015. À cet égard, il a appelé les pays africains à renforcer leurs capacités de production, en particulier dans le secteur privé, à augmenter la productivité agricole et à assurer la transformation rurale. Il a également invité les pays africains à rester vigilants dans le cadre du Cycle de Doha et à veiller à ce que ce dernier garde son caractère de cycle du développement. Parallèlement, il a encouragé les pays à rechercher les moyens d'exploiter tout le potentiel du commerce intra-africain. Il a en outre souligné le rôle central de l'emploi pour la réduction de la pauvreté et l'importance de l'effet de redistribution de la croissance économique.

17. Le Secrétaire exécutif a ensuite souligné qu'il fallait de toute urgence accroître le financement intérieur et extérieur, afin d'augmenter les investissements publics dans l'infrastructure et d'améliorer la prestation des services sociaux. À cet égard, il a appelé les partenaires de l'Afrique à reconstituer le Fonds africain de développement, mécanisme de financement crédible et approprié en faveur des PMA africains. M. Janneh a en outre indiqué qu'un cadre de politique générale approprié était important. Les pays africains devraient, par exemple, redoubler d'efforts pour aligner leurs stratégies de réduction de la pauvreté sur les OMD. Le Secrétaire exécutif a par ailleurs souligné l'importance d'une gestion des risques de la mondialisation, qui pourraient avoir des conséquences néfastes et contribuer à une aggravation de l'exode des compétences. Il a aussi souligné l'importance d'une paix durable, de la sécurité humaine et de la bonne gouvernance, qui sont des préalables au développement de l'Afrique. À cet égard, il a salué le rôle important joué par l'Union africaine, en particulier dans la résolution des conflits.

18. En conclusion, le Secrétaire exécutif a invité les ministres à examiner la proposition d'organiser conjointement avec l'UA la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique et à donner à la CEA le mandat nécessaire à cette fin. Il a également indiqué que la CEA prévoyait de célébrer son cinquantenaire en 2008 et a souligné que cette

célébration offrirait une bonne occasion d'évaluer la contribution de la Commission au développement de l'Afrique. À cette fin, il a sollicité le soutien et l'aide des États membres en vue de l'organisation des différentes activités prévues pour commémorer cet événement.

19. Dans son discours, M. Donald Kaberuka, Président de la BAD, a insisté sur la nécessité de s'appuyer sur une base statistique fiable. Il a informé les participants que la BAD venait d'achever une importante opération de collecte de données dans 48 pays africains, dont les résultats seraient progressivement publiés. Il a indiqué que ces données étaient essentielles au suivi et à l'évaluation des progrès accomplis, notamment en ce qui concerne la réalisation des OMD. Il a également insisté sur l'importance des efforts visant à stimuler la croissance économique et à faire en sorte que celle-ci soit à la fois sans exclusive et respectueuse de l'environnement. Il a en outre souligné que les décisions prises au cours de la présente session devraient tenir compte des perspectives d'avenir, notamment du fait que l'Afrique deviendra un champ de bataille pour les ressources naturelles, l'énergie, les terres arables et l'eau.

20. M. Kaberuka a ajouté que les succès obtenus par l'Asie, notamment la Chine, mettaient en évidence deux choses : d'une part, la capacité de réduire la pauvreté est étroitement liée à la croissance économique et, d'autre part, les pays asiatiques n'ont pas toujours suivi des méthodes conventionnelles pour assurer leur développement économique et social. À cet égard, il a fait observer que ces pays avaient exercé leur marge de manœuvre tout en se conformant à des notions fondamentales qui sont essentielles à une économie solide. En conclusion, il a déclaré que la BAD restait résolument engagée en faveur du programme de développement de l'Afrique et qu'elle continuerait d'en promouvoir la mise en œuvre à travers ses activités et ses partenariats.

21. M. Maxwell Mkwezalamba, Commissaire aux affaires économiques de la CUA, a prononcé un discours d'ouverture au nom du Président de la CUA, S.E. M. Alpha Oumar Konaré. Il a réaffirmé que l'UA portait un vif intérêt aux travaux de la Conférence et a souligné que le thème de cette année était approprié et opportun, vu le peu de temps qui restait avant l'horizon 2015. Il a salué l'excellente collaboration entre la CEA et l'UA et a remercié le Secrétaire exécutif de la CEA de son geste positif et de sa reconnaissance de la complémentarité entre les deux institutions.

22. Le Commissaire a estimé que la Conférence constituait une importante plate-forme d'échange de données d'expérience et que la mobilisation des ressources et l'intégration régionale étaient essentielles à la réalisation des OMD en Afrique. Abordant les engagements pris par les partenaires de l'Afrique de favoriser la réalisation des OMD et des priorités du NEPAD grâce à l'accroissement de l'APD et des IED, ainsi qu'à l'annulation de la dette, le Commissaire a appelé à la création d'un mécanisme de suivi du respect de ces engagements. Il a en outre souligné l'importance de l'amélioration de la compétitivité des économies africaines grâce à la mise en place, au moyen de l'intégration régionale, de marchés plus vastes. À cet égard, il a mentionné la collaboration entre l'UA et la CEA au sujet du réexamen du Traité d'Abuja portant création de la Communauté économique africaine. Il a également mentionné les efforts de l'UA visant à accélérer la mise en place de la Banque centrale africaine, de la Banque africaine d'investissement et du Fonds monétaire africain.

23. Dans son discours d'orientation, S.E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, a souhaité la bienvenue aux participants et a félicité la CEA d'avoir choisi un thème opportun, eu égard à la transformation économique de l'Afrique. Il a souligné que la croissance économique était en effet au cœur des efforts de l'Afrique en vue de la réalisation des OMD

et que l'accélération de la croissance était le seul moyen d'accomplir des progrès durables en matière de réduction de la pauvreté et de développement social. Il a toutefois insisté sur le fait que la croissance économique à elle seule ne suffisait pas et qu'elle devait être raisonnablement équitable. Le Premier Ministre a souligné que la transformation structurelle des économies africaines, notamment en tournant le dos aux produits à faible valeur ajoutée, était essentielle pour pérenniser la croissance rapide et favorable aux pauvres qu'exige la réalisation des OMD.

24. Faisant référence au taux de croissance de plus de 5% enregistré par l'Afrique ces dernières années, S.E. M. Meles Zenawi a observé que la plupart des économies africaines étaient en cours de redressement. Il a cependant indiqué que d'après les évaluations réalisées il y a quelques années, les pays africains devaient enregistrer un taux de croissance supérieur à 7% par an pour atteindre les OMD. Or, vu la lenteur des progrès accomplis, l'Afrique pourrait bien avoir besoin de taux de croissance nettement supérieurs à 7% pour atteindre ces Objectifs. Le Premier Ministre a invité les participants à proposer des idées qui aideraient les pays africains à atteindre des taux de croissance plus élevés, soulignant que cette croissance devrait être à la fois favorable aux pauvres et propice à la transformation. Il a ajouté que les stratégies et politiques proposées devraient tenir compte des conditions propres à chaque pays.

25. En conclusion, le Premier Ministre a exhorté les Africains à avoir foi dans leur capacité d'être les maîtres de leur propre destin. Il a ensuite déclaré ouverte la quarantième session de la Commission.

Présentation et débat de groupe de haut niveau sur le thème de la Conférence : *Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD : Nouveaux défis et voie à suivre* (point 4 de l'ordre du jour)

26. Cette séance a été marquée par six exposés sur des questions centrales liées aux OMD. Dans sa déclaration, l'ancien Président de Tanzanie, S.E. M. Benjamin Mkapa, a estimé que la croissance durable demeurerait un défi pour les pays africains. Il a proposé d'assurer la croissance en appliquant un modèle ayant la particularité de mettre l'accent sur l'autonomie, de promouvoir un climat des affaires propice au développement du secteur privé, de faciliter l'augmentation des envois de fonds, de favoriser une composition sectorielle équilibrée de l'APD, de juguler la fuite des capitaux, de promouvoir le commerce intrarégional, d'encourager l'apprentissage mutuel et de reposer sur un engagement politique et un leadership crédibles. En conclusion, il a souligné que le moment était décisif et il a exhorté les gouvernements africains à agir sans tarder.

27. La Directrice générale adjointe de l'OMC, Mme Valentine Rugwabiza, a souligné que le Cycle de Doha avait pour but de réaliser l'OMD no.8 en réduisant et en éliminant les distorsions des échanges, en facilitant l'accès aux marchés et en rééquilibrant les règles commerciales multilatérales en faveur du développement. Elle a toutefois insisté sur le fait que, pour stimuler la croissance, les règles commerciales devraient s'accompagner d'un cadre de politique générale favorable et elle a appelé au renforcement des échanges Sud-Sud en tant que mécanisme facilitateur. Elle a exhorté les pays africains à réduire les coûts de transaction liés au commerce, afin de favoriser la compétitivité et de renforcer les échanges intra-africains. Elle a par ailleurs souligné la nécessité d'une plus grande cohérence des politiques aux échelons mondial et national, ainsi que d'une meilleure coordination entre les ministères des finances et du commerce.

28. M. Kirut S. Parikh, de la Commission de planification du Gouvernement indien, a fait part des données d'expérience de son pays. Il a souligné que l'accélération de la croissance était essentielle à la réalisation des OMD et a estimé que l'agriculture, en tant que secteur fournissant les moyens de subsistance de la majorité des populations de l'Afrique et de l'Inde, devrait bénéficier de la plus grande priorité. Il a en outre fait observer que les politiques publiques jouaient un rôle crucial dans la promotion du développement et il a, à cet égard, donné l'exemple du plan de développement de son pays visant à assurer une croissance rapide et sans exclusive. Il a également souligné l'importance d'une politique industrielle dynamique qui favorise les industries locales dans un environnement compétitif. Pour assurer une croissance équitable, les agriculteurs doivent recevoir des prix compétitifs pour leurs produits et les pays doivent promouvoir la décentralisation et la démocratie participative. M. Parikh a également souligné la nécessité d'encourager la recherche – développement, la flexibilité des marchés du travail et les investissements dans le capital humain, l'infrastructure physique, les TIC et les marchés financiers.

29. M. Bobby Godsell, PDG d'AngloGold Ashanti, a insisté sur le rôle central du partenariat public–privé dans le développement. Il a ajouté que le partenariat devait être enraciné dans des valeurs communes, notamment les questions liées à la fiscalité, et renforcé par un dialogue et des consultations efficaces et continus.

30. M. Jeffrey Sachs a souligné la nécessité d'accroître massivement les efforts dans quatre domaines cruciaux : santé, éducation, agriculture et infrastructure. Dans le secteur agricole, il a appelé à une révolution verte en Afrique pour réduire l'incidence de la faim et de la malnutrition et pour promouvoir la sécurité alimentaire. Il a jugé important d'aligner les stratégies de réduction de la pauvreté sur les OMD afin d'accélérer les progrès et il a exhorté le FMI et la Banque mondiale à aider les pays africains dans cette tâche. Il a en outre demandé aux partenaires de développement d'honorer leurs engagements en matière d'aide. M. Sachs a fait observer que les projets «Village du Millénaire» mis en œuvre dans 12 pays africains constituaient une stratégie globale et participative de lutte contre la pauvreté et qu'ils avaient permis d'accélérer la réalisation des OMD.

31. Dans une note sur les changements climatiques, M. Nicholas Stern a souligné la nécessité pour les pays de prendre des mesures dynamiques, en particulier dans le contexte de la planification stratégique, pour pallier les conséquences potentiellement dévastatrices des changements climatiques. Dans ce document, M. Stern a insisté sur l'importance des politiques de fixation des prix, qui doivent prendre en compte les facteurs externes négatifs liés aux gaz à effet de serre.

Débat d'orientation au niveau ministériel sur le thème *Accélérer la croissance et le développement de l'Afrique pour réaliser les OMD : Nouveaux défis et voie à suivre* (point 5 de l'ordre du jour)

32. Le débat d'orientation ministériel qui a suivi a porté sur un certain nombre de questions clés, notamment la mobilisation des ressources, l'infrastructure, l'agriculture, le commerce et l'intégration régionale, la gouvernance, la paix et la stabilité, le renforcement des capacités et l'environnement. Au cours du débat, les ministres ont souligné qu'il était urgent de trouver des solutions à ces problèmes si l'on voulait que l'Afrique réalise les OMD.

33. Les ministres ont pris bonne note des progrès accomplis ces dernières années et de l'accélération de la croissance économique dans de nombreux pays africains. Ils ont cependant

souligné que, pour atteindre les OMD, toutes les parties prenantes devaient prendre des mesures urgentes et redoubler d'efforts. La Conférence est convenue que tous les pays devraient tirer profit de l'amélioration de la gestion macroéconomique pour accélérer et pérenniser une croissance sans exclusive et favorable aux pauvres. Elle a estimé que les pays africains devraient pousser la réflexion au-delà des buts et de l'échéancier concernant les OMD, afin d'améliorer de façon significative la qualité de vie des populations africaines. Elle a en outre indiqué que la réalisation des OMD devrait avoir une dimension non seulement quantitative, mais également qualitative, soulignant l'importance, par exemple, de l'accès à des services sociaux de qualité tels que l'éducation et la santé.

34. Le débat a ensuite porté sur la question du déficit de ressources, qui reste le principal obstacle à la réalisation des OMD en Afrique. Les ministres ont souligné la nécessité de mettre l'accent sur la mobilisation des ressources intérieures pour encourager l'autonomie et ont fait observer que l'investissement national, appuyé par un accroissement des IED, constituait la meilleure stratégie pour promouvoir la transformation économique et favoriser la production de valeur ajoutée. À cet égard, ils ont appelé à une meilleure gestion des ressources naturelles afin de promouvoir une croissance durable, étant donné, en particulier, l'actuelle envolée des cours des produits de base.

35. Pour atteindre cet objectif et faciliter le développement du secteur privé, les ministres ont insisté sur l'importance d'un secteur financier efficace, y compris l'accès au microcrédit. Ils ont également souligné la nécessité d'améliorer le climat des investissements pour ce qui est tant du cadre réglementaire que des mécanismes d'incitation. Parallèlement à cela, les partenaires de développement doivent accroître l'aide à l'Afrique et veiller à ce que cette aide soit plus prévisible, sur une période plus longue, afin de mieux aider les pays dans les domaines de la planification et de l'allocation des ressources. La Conférence a en outre souligné l'importance des envois de fonds, qui prennent une place de plus en plus importante dans le programme de développement du continent. Les ministres se sont engagés à accroître les dépenses intérieures consacrées aux OMD et à veiller à ce que les ressources provenant de l'allègement de la dette et les recettes tirées de l'exploitation des richesses naturelles soient consacrées à la réalisation de ces objectifs.

36. Compte tenu des besoins particuliers des PMA et de la nécessité d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action de Bruxelles, les ministres ont souligné que les pays n'appartenant pas à la catégorie des PMA avaient également besoin d'une aide accrue et d'un allègement de leur dette. À cet égard, ils ont estimé que les partenaires de développement non traditionnels, ceux des pays émergents par exemple, pourraient jouer un rôle plus actif dans ces pays. Pour donner suite aux engagements pris et dans le cadre des préparatifs de l'Examen mondial à mi-parcours prévu au Qatar en 2008, la Conférence a invité la CEA, la CUA et la BAD à évaluer la mise en œuvre du Consensus de Monterrey et à proposer aux pays africains des moyens pratiques d'accéder au financement du développement.

37. Les ministres ont déploré la médiocrité et l'insuffisance des infrastructures dans les pays africains, en particulier dans les PMA sans littoral, qui entravent les efforts visant à accélérer la croissance et à réduire la pauvreté. À cet égard, ils se sont engagés à augmenter les investissements publics dans les domaines de l'énergie, des transports, des TIC et de l'eau. Ils ont souligné que le recours aux partenariats public – privé constituait un moyen efficace de renforcer le développement des infrastructures. Ils ont en outre reconnu que les pays sortant d'un conflit avaient besoin d'une aide spéciale pour reconstruire leur infrastructure de base.

38. Étant donné que la majorité de la population vit en milieu rural, la Conférence a jugé urgent d'accroître la productivité agricole, d'assurer la sécurité alimentaire et de promouvoir le développement rural. Pour atteindre cet objectif, elle a proposé d'augmenter les investissements et de redoubler d'efforts dans les domaines tels que l'irrigation, la gestion de l'eau, la réforme foncière et l'accès aux intrants ainsi qu'au crédit. Pour de meilleurs résultats, elle s'est également engagée à renforcer les réseaux TIC dans les zones rurales et à faire en sorte que les agriculteurs aient accès à l'information relative aux prix et aux marchés.

39. La Conférence a réaffirmé que le commerce pouvait grandement contribuer à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. À cet égard, les ministres se sont engagés à augmenter les échanges intra-africains en adoptant, à travers la mise en œuvre du programme du NEPAD, des mesures visant à promouvoir l'intégration, à éliminer l'ensemble des barrières commerciales et à investir dans les infrastructures. Ils se sont également engagés à élargir les consultations, notamment aux communautés locales et aux organisations de la société civile, afin de forger un consensus sur les avantages de l'intégration régionale, de renforcer des institutions régionales et de répondre plus efficacement aux attentes des populations. Tout en estimant que la coopération Sud-Sud était un mécanisme permettant d'échanger des données d'expérience et d'offrir de nouvelles possibilités, les ministres ont souligné la nécessité pour les pays développés d'ouvrir leurs marchés et de soutenir les initiatives de renforcement des capacités, facilitant ainsi l'élimination des contraintes liées à l'offre dans les pays africains.

40. Pour atteindre les OMD, la Conférence a réaffirmé la nécessité impérieuse d'améliorer la gouvernance en renforçant la démocratie, en luttant contre la corruption, en améliorant la transparence et le respect des obligations redditionnelles, en adoptant des approches participatives et en décentralisant l'administration publique et les ressources de l'État. Elle a également souligné que la question de la paix et de la sécurité durables devait figurer en très bonne place dans les débats sur la réalisation des OMD. À cet égard, les ministres ont souligné que les États sortant d'un conflit et les États fragiles avaient besoin d'une aide spéciale pour poursuivre leurs efforts de redressement.

41. Les ministres ont fait observer qu'une volonté politique et un leadership forts étaient essentiels à la réalisation des OMD et devaient être appuyés par de solides capacités techniques dans les ministères et autres institutions. À cet égard, ils ont demandé à la CEA d'aider les pays africains à tourner le dos à la budgétisation annuelle par poste et à adopter une budgétisation par programme dans le contexte du Cadre de dépenses à moyen terme. Ils ont en outre souligné l'importance cruciale du renforcement des capacités dans les domaines de la gestion de l'économie, de la mise en valeur des ressources humaines et de la planification des investissements. Réaffirmant le rôle crucial de statistiques pertinentes et fiables dans la planification, le suivi et l'évaluation, ils ont invité la CEA, la CUA et la BAD à aider les pays africains à renforcer les capacités institutionnelles nécessaires au développement de la statistique à l'échelon tant national que régional.

42. Le changement climatique est un autre élément important qui constitue un risque majeur pour la réalisation des OMD. Les ministres ont constaté avec une vive préoccupation les défis que cet élément pourrait poser pour la viabilité des écosystèmes, des capacités de production vivrière et des systèmes économiques. Pour aider les pays à relever ces défis, les ministres ont invité la CEA, agissant en partenariat étroit avec la CUA, la BAD et d'autres institutions africaines et internationales compétentes, à apporter son concours au développement de compétences dans ce domaine.

Aide pour le commerce : Défis et opportunités pour l'Afrique (point 6 de l'ordre du jour)

43. Trois exposés ont été faits au titre de ce point de l'ordre du jour. Un représentant du secrétariat de la CEA a présenté l'objectif et les principes directeurs de l'initiative Aide pour le commerce et son impact potentiel sur les pays africains, en mettant l'accent sur sa contribution à la résolution des problèmes liés à l'insuffisance des capacités commerciales au sein de la région. Il a passé en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'initiative et a recensé les principaux problèmes rencontrés. Il a également souligné l'importance de la coordination et a appelé les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à collaborer étroitement avec les ministres du commerce, la CEA, la BAD et l'UA en vue de la mise en œuvre effective de l'initiative.

44. La représentante de l'OMC a donné un aperçu de l'état de mise en œuvre de l'initiative Aide pour le commerce et a abordé le rôle de l'OMC et d'autres organisations internationales. Elle a souligné la pertinence et l'importance de cette initiative, destinée à aider les pays africains à renforcer leurs capacités commerciales et à favoriser la mise en œuvre du Cycle de Doha. Elle a insisté sur le fait que la portée de cette initiative déterminerait, dans une large mesure, le financement requis pour sa mise en œuvre, ainsi que le rôle des institutions régionales dans le processus de suivi et d'exécution.

45. Une représentante du Centre du commerce international (CCI) a souligné l'importance de cette initiative pour le renforcement des capacités commerciales et l'instauration d'un environnement propice au développement du secteur privé. Ces objectifs seront atteints grâce à des services d'appui aux entreprises, à la promotion du financement et de l'investissement ainsi qu'à la réalisation d'études de marché, ce qui pourrait déboucher sur la diversification et le développement des capacités de production en Afrique. La représentante du CCI a conclu en mettant en exergue les éléments clés de l'initiative, notamment l'exactitude des mesures, la transparence, la cohérence, l'appropriation et le partenariat.

46. Les ministres ont pris note de l'objectif lié au renforcement des capacités commerciales des pays africains pour les aider à trouver des solutions plus efficaces aux problèmes concernant les politiques et la réglementation du commerce, ainsi qu'aux questions complexes relatives aux négociations commerciales. Ils ont souligné que l'initiative Aide pour le commerce se révélait être un important complément aux autres formes d'aide et devrait les aider à faire face à des défis majeurs tels que l'infrastructure liée au commerce, l'inefficacité des mesures de facilitation du commerce et l'insuffisance des capacités de financement. Ils ont insisté sur le fait que l'initiative devrait également permettre de résoudre les contraintes liées à l'offre et de renforcer les capacités de production des pays de la région, pour que ceux-ci puissent diversifier leur économie et obtenir une production à plus forte valeur ajoutée. Dans ce contexte, les ministres ont mis en exergue le rôle de l'initiative en tant que complément à l'accès aux marchés et ont souligné la nécessité de faire en sorte que sa mise en œuvre s'inscrive dans les mécanismes d'aide au commerce existants.

47. S'agissant de l'efficacité de l'initiative Aide pour le commerce, la Conférence a souligné la nécessité de recenser les domaines ou secteurs prometteurs où l'initiative pourrait jouer un rôle dynamique. Pour concrétiser les avantages potentiels de l'initiative, la Conférence a insisté sur l'importance d'une appropriation aux niveaux national et régional. Elle a en outre recommandé que les principes directeurs énoncés dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide servent à mettre au point un mécanisme solide et crédible de suivi et d'évaluation de l'initiative. Ce mécanisme devrait

être fondé sur une approche intégrée qui soit transparente et cohérente, associant les ministères du commerce, des finances, de la planification et du développement économique.

48. Tout en reconnaissant l'importance du maintien de taux de croissance économique relativement élevés au cours des années à venir, la Conférence a insisté sur la nécessité d'accélérer la croissance grâce à la promotion du commerce, de façon à transformer les économies africaines et à réaliser les OMD. À ce propos, la Conférence a souligné le rôle clef du secteur privé en tant que moteur de la croissance et agent d'exécution de l'initiative Aide pour le commerce. Aussi a-t-elle renouvelé son appel pour la promotion du développement du secteur grâce à une amélioration du climat des affaires et à la réalisation d'investissements porteurs. La Conférence s'est également engagée à renforcer les PME et le secteur informel, afin de maximiser leur contribution à l'économie. Parmi les modalités à mettre en œuvre pour atteindre cet objectif, les ministres ont souligné l'importance du partenariat public-privé et d'une participation accrue au processus décisionnel.

49. Abordant le cadre de mise en œuvre de l'initiative Aide pour le commerce, les ministres ont souligné le rôle crucial d'un partenariat efficace entre la CUA, la BAD, la CEA et les CER. Ils ont également appelé les institutions internationales compétentes telles que l'OMC et le CCI à accroître leur aide. À cet égard, ils ont demandé une définition claire des rôles et des responsabilités des institutions internationales et des partenaires compétents, ainsi qu'une responsabilité mutuelle des pays africains et de leurs partenaires de développement.

Examen du rapport et des principales recommandations de la vingt-sixième réunion du Comité d'experts de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique (point 7 de l'ordre du jour)

50. Le Président de la vingt-sixième réunion du Comité d'experts a présenté le rapport de ce Comité, accompagné de cinq projets de résolution, paru sous la cote E/ECA/CM.40/2 et soumis à la Conférence pour examen et adoption. Le Président a indiqué que ce rapport était un récapitulatif des principales observations et recommandations sur les questions inscrites à l'ordre du jour de la réunion, y compris le thème de la Conférence. Le Comité a examiné les questions ci-après, sur lesquelles il a formulé des recommandations: évolution de la situation économique et sociale en Afrique; progrès accomplis en matière d'intégration régionale en Afrique; suite donnée aux conférences et réunions au sommet organisées à l'échelle mondiale et régionale; initiative Aide pour le commerce; statistique et renforcement des capacités statistiques; enfin, appui à la mise en œuvre du NEPAD. Le Comité s'est également penché sur un certain nombre de questions statutaires se rapportant au bon fonctionnement de la Commission économique pour l'Afrique, notamment l'examen du mécanisme intergouvernemental.

51. S'agissant du thème de la Conférence, le Président a fait observer que le Comité avait recensé cinq défis majeurs qu'il convenait de relever pour atteindre les OMD, à savoir : croissance, emploi et inégalités ; augmentation du financement des investissements publics ; amélioration du cadre de politique générale; renforcement des partenariats en vue de meilleurs résultats de développement ; enfin, promotion de la paix et de la sécurité. Le Comité a souligné que les pays africains et leurs partenaires de développement devraient prendre, de toute urgence, des mesures visant à mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des OMD. Il a également souligné la nécessité, dans le cadre des mesures visant à relever ces défis, de prendre en compte les conditions propres à chaque pays.

52. En ce qui concerne l'examen du mécanisme intergouvernemental de la CEA, le Président a déclaré que le Comité avait examiné et recommandé trois grandes propositions à la Conférence des ministres, à savoir :

- i) Organisation d'une conférence annuelle conjointe UA/CEA des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ;
- ii) Transformation des comités intergouvernementaux d'experts en conférences ministérielles sous-régionales ;
- iii) Organisation des organes subsidiaires de la Commission en sept comités sectoriels.

53. Le Président a indiqué que le Comité avait également examiné le projet de programme de travail et de priorités pour l'exercice biennal 2008-2009 ainsi que le *Plan d'activités de la CEA 2007-2009*, accompagnés des projets de résolution pertinents, et avait recommandé à la Conférence de les adopter.

54. La Conférence a pris note de la présentation et a félicité le Comité de son rapport complet et de la diligence avec laquelle il avait examiné les questions inscrites à son ordre du jour. Elle a adopté le rapport du Comité, ainsi que les projets de résolution y figurant. Suite à l'adoption du rapport, plusieurs observations et propositions précises ou générales ont été faites au titre de certains des points de l'ordre du jour examinés par le Comité.

55. En ce qui concerne l'examen du mécanisme intergouvernemental de la Commission, de nombreuses délégations s'exprimant sur la question se sont félicitées des modifications proposées et ont estimé que celles-ci étaient conformes au mandat relatif au repositionnement de la CEA. Elles ont en particulier dit espérer que ces modifications déboucheraient sur une structure intergouvernementale rationalisée, cohérente et d'un bon rapport coût-efficacité, alignée sur celle de l'UA et caractérisée par des réunions bien planifiées et mieux préparées.

56. Quelques délégations ont soulevé des questions et demandé des précisions au sujet de la mise en œuvre et des éventuelles incidences financières pour les États membres des modifications proposées. Ces délégations ont en particulier demandé comment les décisions de la future conférence conjointe UA/CEA seraient appliquées, étant donné la différence des mandats des deux organisations. En outre, certaines délégations ont demandé des précisions au sujet des modalités d'application. S'agissant de la transformation des comités intergouvernementaux d'experts des BSR en conférences ministérielles sous-régionales, des préoccupations ont été exprimées au sujet des risques de double emploi et de chevauchement avec les réunions ministérielles qui existent au niveau sous-régional.

57. Le Secrétaire exécutif a donné des explications sur les questions soulevées. Il a indiqué qu'une révision du mécanisme intergouvernemental avait été rendue nécessaire par le souci d'aligner les différents comités sectoriels sur la nouvelle structure du programme de la CEA. S'agissant de la proposition d'organiser une conférence des ministres conjointe UA/CEA, déjà entérinée par la Conférence des ministres africains des finances, réunie à Yaoundé en novembre 2006, le Secrétaire exécutif a expliqué que les deux organisations auraient ainsi l'occasion d'examiner et de trancher ensemble les questions intéressant le continent, d'où une plus grande cohérence et un impact plus important. Il a souligné que les arrangements proposés n'affecteraient en rien l'examen des questions statutaires de la CEA par la Conférence des ministres de la CEA, qui resterait le principal organe délibérant de la Commission.

58. S'agissant de la transformation des comités intergouvernementaux d'experts sous-régionaux, le Secrétaire exécutif a indiqué que cette proposition était destinée à élever le niveau politique de ces comités à un rang ministériel, afin que les décisions adoptées sur les priorités clefs au niveau sous-régional puissent enrichir les débats de la session annuelle de la Conférence des ministres au niveau régional. Il a en outre expliqué que les modalités de mise en œuvre de cette proposition seraient élaborées compte tenu des besoins et des particularités de chaque sous-région. Il a également souligné le rôle que ces réunions ministérielles sous-régionales étaient appelées à jouer dans l'intégration des priorités de développement sous-régional des États membres et des CER dans les programmes et activités de la CEA.

59. Le Secrétaire exécutif a assuré la Conférence que les modifications proposées n'auraient aucune incidence financière, étant donné que le repositionnement était intégralement financé par les ressources budgétaires existantes.

Questions diverses (point 8 de l'ordre du jour)

Séance d'information sur l'Institut international de statistique

60. Au titre de ce point de l'ordre du jour, le Ministre sud-africain des finances, M. Trevor Manuel, a informé la Conférence des faits récents intervenus dans le domaine de la statistique et du développement statistique en Afrique. Il s'agit notamment des préparatifs en cours de la cinquante-septième session de l'Institut international de statistique (IIS), prévue pour la première fois en Afrique, à savoir à Durban (Afrique du Sud) en août 2009.

61. Soulignant le rôle important de la statistique dans le développement national, M. Manuel a fait observer que les plans et stratégies de développement national visant à réaliser les OMD ne pourraient être véridiques que s'ils s'appuient sur des statistiques crédibles et fiables. À cet égard, il a indiqué que la prochaine session de l'IIS donnerait l'occasion de mettre en lumière la statistique en Afrique et de valoriser les initiatives en cours en matière de développement de la statistique, dont l'Afrique du Sud et la CEA étaient les fers de lance. Étant donné l'importance de cette session pour le développement de l'Afrique, il a exhorté tous les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, ainsi que les membres de la communauté statistique en Afrique à participer à la réunion de Durban en 2009 et aux autres activités préparatoires à cet événement.

62. M. Manuel a rendu hommage au Secrétaire exécutif, M. Abdoulie Janneh, pour son rôle et son esprit d'initiative dans la sensibilisation du public à l'importance de la statistique et il a proposé que soit confiée au secrétariat de la CEA la responsabilité de toutes les questions et activités liées au développement de la statistique en Afrique. Le Secrétaire exécutif a remercié M. Manuel des informations fournies et a accueilli avec satisfaction sa proposition de désigner la CEA comme le centre de coordination régionale du développement de la statistique. Il a assuré la Conférence que la CEA était prête et disposée à accomplir tout mandat qui lui serait confié dans ce domaine, à travers les activités du Centre africain pour la statistique.

Conférence sur le financement du développement (2007)

63. M. K. Baah-Wiredu, Ministre ghanéen des finances et de la planification économique, a informé les participants que la prochaine conférence sur le financement du développement était prévue à Accra les 30 et 31 mai 2007. Cette conférence, dont le thème est «*l'infrastructure au service de la croissance : le défi énergétique*», donnerait aux ministres l'occasion d'évaluer l'état de financement des infrastructures en Afrique, l'accent étant mis sur l'énergie. Elle rassemblerait les ministres des finances, de la planification et du développement économique, les ministres de l'énergie ainsi que d'autres parties prenantes telles que la BAD, la CUA, la CEA, les partenaires de développement multilatéraux et bilatéraux, et les organisations de la société civile.

Congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population

64. La délégation marocaine a informé les participants que, pour la première fois sur le continent ou dans le monde arabe, le Maroc s'apprêtait à accueillir à Marrakech, du 26 septembre au 2 octobre 2007, le vingt-sixième Congrès de l'Union internationale pour l'étude scientifique de la population (UIESP). Elle a donc saisi l'occasion pour inviter tous les États membres de la CEA, ainsi que les représentants des institutions et des organismes participant à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique à prendre part aux travaux de ce Congrès consacrés aux questions liées à la population et aux politiques démographiques dans le monde.

Huitième réunion des ministres des finances du COMESA

65. S.E. M. Doongoor Premdut, Ambassadeur de Maurice en Éthiopie, a informé la Conférence que la huitième réunion des ministres des finances du COMESA se tiendrait à Maurice le 26 avril 2007, précédée de la première réunion du Comité d'experts des affaires fiscales du COMESA du 23 au 25 avril 2007. La réunion examinerait principalement des questions liées à l'Union douanière du COMESA, notamment: le tarif extérieur commun; la libre circulation des biens et le partage des recettes; le traitement des régimes de promotion des exportations au sein de l'Union douanière; la structure administrative et juridique de l'Union douanière; une redevance communautaire régionale; l'aide pour le commerce; la mobilisation des ressources nécessaires pour favoriser la Zone de libre-échange du COMESA. Une réunion du Fonds du COMESA était également prévue le 27 avril 2007.

Cinquantenaire de la Commission économique pour l'Afrique

66. Le Secrétaire exécutif, M. Abdoulie Janneh, a indiqué que 2008 marquerait le cinquantième anniversaire de la Commission économique pour l'Afrique, créée en juin 1958. Il a indiqué que la célébration de ce cinquantenaire serait une excellente occasion de faire le bilan de ce qui a été accompli au cours du demi-siècle écoulé et d'examiner avec plus de détermination les défis qui restent à relever. Il a en outre indiqué que des consultations seraient engagées aux fins des préparatifs de la commémoration de cet anniversaire.

Examen et adoption du projet de déclaration ministérielle et des projets de résolution (point 9 de l'ordre du jour)

67. Au titre de ce point de l'ordre du jour, la Conférence a examiné le projet de déclaration ministérielle et deux autres projets de résolution.

68. Le projet de déclaration ministérielle a été présenté par le Rapporteur de la Conférence, M. Toga Gayewea McIntosh, Ministre libérien de la planification et des affaires économiques. Dans sa présentation, le Ministre a mis en exergue les principaux éléments du projet de déclaration, dans lequel les pays africains et leurs partenaires de développement internationaux sont invités à prendre des mesures urgentes en vue de la réalisation des OMD dans la région. Ces mesures vont des politiques visant à pérenniser des taux élevés de croissance économique, ainsi que de la formulation et de la mise en œuvre de stratégies de développement globales tenant des OMD à un partenariat renforcé visant à honorer les engagements pris et à accroître le financement du développement.

69. Les ministres ont félicité le Rapporteur et le secrétariat pour la clarté et la concision du projet de déclaration, puis ont procédé à un examen détaillé du texte. Certaines délégations ont formulé des propositions sur quelques questions importantes, dont ils ont demandé au secrétariat de tenir compte dans le texte final de la déclaration. Ces questions portaient notamment sur la nécessité de faire référence au rôle clef joué par les éléments suivants: i) Création d'emplois pour lutter contre la pauvreté; ii) Participation de la diaspora au financement du développement en Afrique; iii) Respect des droits de l'homme et promotion de l'état de droit; iv) Accès au crédit pour les personnes les plus vulnérables grâce à la promotion du microfinancement; v) Promotion par les organisations de la société civile du soutien des populations africaines en faveur du programme d'intégration régionale; et vi) L'agriculture au service du développement et la mise en œuvre du Programme intégré du NEPAD pour le développement de l'agriculture en Afrique.

70. La Conférence a, à l'unanimité, adopté le projet de déclaration ministérielle moyennant quelques amendements. (Le texte final de la Déclaration figure à l'Annexe I du présent rapport).

71. La Conférence a également examiné deux projets de résolution intitulés *Changements climatiques et développement en Afrique* et *Examen du mécanisme intergouvernemental de la Commission économique pour l'Afrique*. Les ministres ont adopté, à l'unanimité, le projet de résolution sur les changements climatiques, moyennant quelques amendements que le secrétariat a été chargé d'incorporer dans le texte.

72. Les ministres ont ensuite examiné le projet de résolution sur le mécanisme intergouvernemental proposé pour la Commission. Ils ont saisi cette occasion pour féliciter la CEA d'avoir entrepris le repositionnement de la Commission, de s'être davantage préoccupée des priorités de l'Afrique et d'avoir mis en place le nouvel organigramme correspondant. Ils ont dit comprendre la nécessité d'aligner le mécanisme intergouvernemental sur la nouvelle orientation stratégique de la Commission. La majorité des États membres ont approuvé la proposition du secrétariat et se sont déclarés favorables à l'initiative d'une conférence annuelle conjointe UA/CEA des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Le Maroc a de nouveau exprimé des réserves au sujet d'une réunion conjointe et a demandé au secrétariat des précisions supplémentaires sur le fonctionnement de cette instance. À cet égard, le Secrétaire exécutif a réaffirmé qu'une telle réunion permettrait de disposer d'une tribune commune pour examiner les principaux défis

du développement de l'Afrique. Cependant, les questions statutaires concernant la CEA continueraient de relever du mandat exclusif de la session annuelle de la Commission, que la CEA organiserait avec ses États membres en même temps et sur le même lieu.

73. Procédant à l'examen détaillé du mécanisme proposé, plusieurs États membres ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la transformation des comités intergouvernementaux d'experts des BSR en conférences ministérielles sous-régionales. Ils se sont déclarés favorables à l'élévation du niveau de prise de décisions, mais ont recommandé que le nouveau modèle soit adapté aux réalités sous-régionales. La majorité des États membres ont accepté d'organiser une conférence ministérielle sous-régionale en 2008 et d'entreprendre une évaluation de cette formule.

74. S'agissant de la proposition de créer sept comités sectoriels, la Conférence est convenue de la nécessité de les aligner sur la structure approuvée pour le programme de la CEA. Des délégations ont indiqué qu'il aurait été utile de disposer du projet de mandat de ces comités afin d'éviter le double emploi et d'assurer un maximum de synergie. Le secrétariat a indiqué que le mandat de chaque comité serait défini lors de la première réunion de ces organes.

75. À l'issue d'un long débat, la majorité des États membres ont approuvé le projet de résolution. Le Maroc a rejeté le texte, indiquant qu'il avait besoin de plus de temps pour analyser et comprendre les incidences du mécanisme proposé. Il a également ajouté qu'il n'avait pas reçu des assurances suffisantes que la Conférence des ministres conjointe UA/CEA, telle qu'elle est proposée, permettrait aux États membres de la CEA d'examiner comme il convient les questions statutaires les concernant.

Clôture de la session

76. Dans son discours de clôture, le Commissaire aux affaires économiques de la CUA a exprimé sa gratitude pour l'occasion qui lui a été donnée de participer à la réunion et de faire part de ses vues. Il a déclaré que l'Afrique subsaharienne traversait une période de forte croissance économique, dont le taux, supérieur à 5%, méritait d'être célébré. Il a cependant fait observer que cette évolution restait fragile en raison du faible niveau de l'épargne intérieure et des énormes défis auxquels l'Afrique était confrontée. Il a indiqué que les participants avaient encouragé l'autonomie et une plus grande marge de manœuvre pour élaborer le programme de développement conformément aux particularités nationales et selon des modalités favorisant des politiques économiques judicieuses. À cet égard, le Commissaire a souligné que l'Afrique devrait assumer un rôle de chef de file dans la formulation des politiques, la définition des priorités et la mise en œuvre des actions requises, vu que les politiques prescrites jusqu'ici n'avaient pas donné les résultats escomptés. Il a également appelé les pays africains à utiliser efficacement la marge de manœuvre dont ils disposaient, en s'appuyant sur une connaissance profonde des situations nationales et sur des statistiques fiables.

77. Le Commissaire a salué la richesse des débats qui avaient eu lieu durant la session, rendu hommage aux ministres pour leur dévouement en faveur du développement et félicité le président pour le succès de la réunion. Après le discours de clôture du Commissaire, le représentant du Burundi a, au nom des ministres, donné lecture d'une motion de remerciements au Gouvernement de la République fédérale démocratique d'Éthiopie, au Président de la réunion et au secrétariat.

78. Le Secrétaire exécutif a remercié les ministres d'être venus nombreux pour débattre de questions cruciales pour l'Afrique. Il s'est félicité de la franchise et de la transparence des débats, ainsi

que du travail remarquable accompli durant la session. Il a estimé que la Déclaration constituait un plan d'action aux niveaux national et régional. Il s'est déclaré encouragé par le vote de confiance et l'appui qu'il avait reçus pour mener les actions prévues dans le cadre du repositionnement de la CEA. Il a assuré les ministres que la CEA ferait tout pour répondre à leurs attentes et travaillerait avec eux pour traduire ces dispositions en orientations aux niveaux national, sous-régional et régional. Il a accueilli avec une grande satisfaction la collaboration de la CUA et du PNUD en vue de l'organisation de la Conférence. Il s'est également félicité de la participation active de la Banque africaine de développement et d'autres organismes de l'ONU. Il a ensuite remercié l'ensemble des fonctionnaires de la CEA pour leur contribution au succès de la Conférence.

79. Dans son discours de clôture, le Président de la Conférence a remercié les ministres de leur participation et a salué la richesse des débats, qui avait ouvert la voie au succès de la réunion. Il a remercié les participants de leur confiance lors de son élection à la présidence et le secrétariat de son soutien précieux. Il a ensuite déclaré close la quarantième session de la Commission.

ANNEXE I : Déclaration ministérielle adoptée par la Commission à sa quarantième session

1. Nous, ministres africains des finances, de la planification et du développement économique, réunis à Addis-Abeba les 2 et 3 avril 2007, sous les auspices de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), réaffirmons notre engagement en faveur des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), qui, avec d'autres objectifs convenus à l'échelon international, constituent notre cadre commun de développement et de partenariat mondial. Nous réaffirmons que les OMD constituent des objectifs minimaux de croissance économique et de développement durable, ainsi que de réduction de la pauvreté et des inégalités.

2. Nous rappelons la Déclaration issue de notre Conférence tenue à Abuja en 2005 sur le thème «Réaliser les OMD en Afrique», qui présentait un examen critique des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la réalisation des OMD. Nous rappelons également la Déclaration du Millénaire de 2000, la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement tenue à Monterrey en 2002, le Sommet mondial de 2005, le débat de haut niveau de l'ONU en 2005 sur le financement du développement, le Sommet du G-8 à Gleneagles en 2005, la réunion des ministres africains des finances au Nigéria en 2006, la Réunion plénière africaine sur les stratégies de réduction de la pauvreté au Caire en 2006 et le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à Syrte (Libye) en 2005. À ce propos, nous reconnaissons que des progrès ont été faits pour ce qui est d'honorer ces engagements et demandons instamment que la mise en œuvre soit accélérée.

3. Nous réaffirmons l'importance du NEPAD en tant que cadre de développement de l'Afrique, nous appuyons la décision, prise lors du Sommet du Comité des chefs d'État et de gouvernement chargé de la mise en œuvre du NEPAD, tenu à Alger en mars 2007, de créer une autorité de planification et de coordination du NEPAD et nous sommes favorables à l'intégration de cette autorité dans la structure de l'UA. Nous saluons le rôle de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) dans la coordination des efforts déployés par les organismes des Nations Unies à l'appui de la mise en œuvre du NEPAD, ainsi que la relance de la formule des groupes sectoriels.

4. Nous saluons l'appui que la CEA fournit aux pays africains pour suivre les progrès accomplis dans la mise en œuvre des engagements découlant des conférences et réunions au sommet organisées aux niveaux régional et mondial, notamment le Sommet mondial pour le développement durable, le Sommet mondial sur la société de l'information et le Programme d'action de Bruxelles en faveur des pays les moins avancés. Au vu des rapports établis par la CEA, nous notons avec préoccupation que de nombreux pays africains ne sont pas en voie de réaliser les objectifs et les cibles fixés.

MAINTIEN D'UNE CROISSANCE ÉCONOMIQUE FORTE ET RÉALISATION DES OMD

5. Nous notons avec satisfaction la croissance globale élevée de l'Afrique, mais demeurons préoccupés par sa forte irrégularité et son faible impact sur la création d'emplois, ainsi que par le fait que la plupart des pays africains ne sont toujours pas en bonne voie pour réaliser les OMD d'ici à 2015. Comme nous sommes pratiquement à mi-parcours de la mise en œuvre des OMD en 2007, nos gouvernements doivent sans tarder prendre des mesures pour effectuer des investissements publics supplémentaires dans les infrastructures, l'agriculture, la santé et l'éducation, qui constituent le fondement d'une croissance alimentée par le secteur privé. Nous exhortons nos pays à allouer 15% de leur budget à la santé, conformément à l'engagement pris dans la Déclaration d'Abuja sur le VIH/sida,

la tuberculose et les autres maladies infectieuses connexes. Nos prenons note des efforts de nos pays visant à accroître la mobilisation des ressources intérieures, mais nous reconnaissons que des ressources extérieures seront nécessaires pour combler d'importants déficits de financement.

6. Nous réaffirmons que les efforts visant à mettre fin aux conflits sont nécessaires pour accélérer le développement de l'ensemble du continent. À cet égard, nous nous engageons à favoriser et à améliorer la sécurité et la stabilité sur tout le continent pour permettre l'accroissement des investissements nécessaires à la réalisation des OMD. Nous saluons les efforts de l'Union africaine dans la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité, et l'appelons à renforcer son rôle dans ce domaine, en particulier à travers son Conseil de la paix et de la sécurité.

7. Rappelant l'engagement solennel pris lors du Sommet du Millénaire de respecter les droits de l'homme et de promouvoir l'état de droit, nous considérons que la sécurité juridique, le respect des droits de l'homme et le renforcement des fondements de l'état de droit et de la démocratie constituent un environnement nécessaire et même obligatoire pour atteindre les OMD.

8. Nous notons en outre avec préoccupation les effets du changement climatique sur tout le continent. Ils rendent nos pays encore plus vulnérables aux catastrophes naturelles, compromettent la croissance économique et le développement futurs et constituent un grand défi pour la réduction de la pauvreté en Afrique. Nous prenons note avec satisfaction les conclusions de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue en novembre 2006 et du Sommet de l'UA sur le thème de la science, de la technologie et des changements climatiques, tenu en janvier 2007.

9. Nous nous réjouissons des progrès remarquables accomplis par certains pays qui ont augmenté la productivité agricole, accru la scolarisation dans l'enseignement primaire, étendu l'accès à l'approvisionnement en eau, maîtrisé le paludisme et pris d'autres initiatives à effet rapide. Nous prenons également note des résultats obtenus par les Villages du Millénaire, pour montrer comment réaliser les OMD dans des collectivités pauvres. Ces succès démontrent qu'il est parfaitement possible de réaliser les OMD. Ils soulignent que les Objectifs peuvent être réalisés, si un financement adéquat appuie des politiques judicieuses et des stratégies concrètes visant à intensifier les investissements dans l'agriculture, les infrastructures, la science et la technologie, l'égalité des sexes, l'éducation, la santé et d'autres domaines cruciaux.

Planification et cadre pour l'action

10. Nous réaffirmons que nous sommes résolus à aligner nos stratégies globales de développement national, notamment les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté, sur les OMD et autres objectifs convenus à l'échelon international. Nous saluons le partenariat remarquable que la CEA, la Banque africaine de développement (BAD) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) ont établi pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies visant à réaliser les OMD partout en Afrique et pour appuyer efficacement le renforcement des capacités en matière de planification fondée sur les OMD et augmenter les investissements. Nous sommes également favorables à la collaboration entre la CEA, la CUA, la BAD et le PNUD dans le cadre du suivi et de l'évaluation des efforts visant à réaliser les OMD.

11. Nous félicitons également la CEA, la CUA et les communautés économiques régionales pour leur appui à l'intégration régionale et au développement économique de l'Afrique. Nous notons cependant avec préoccupation la lenteur de la mise en œuvre des programmes d'intégration régionale existant en Afrique et soulignons qu'il est important d'augmenter les investissements à effectuer dans l'infrastructure régionale de l'Afrique et les autres biens publics régionaux pour stimuler le commerce intra-africain, qui est une composante essentielle de l'augmentation de la croissance, de la réalisation des OMD et du développement à long terme.

12. Nous sommes préoccupés par l'écart important qui existe entre la demande croissante de statistiques de qualité, d'une part, et la faiblesse des systèmes statistiques, d'autre part. En particulier, la faiblesse des capacités humaines et financières, conjuguée au non-respect des normes internationales, contribue à la mauvaise qualité, dans la plupart des pays, des données sur les OMD et des autres variables socioéconomiques clés. Dans ce contexte, nous félicitons la CEA de renforcer l'accent sur les statistiques et les capacités statistiques en créant le Centre africain pour la statistique et nous notons avec satisfaction les progrès considérables que les États membres ont accomplis pour réunir des données dans le cadre du Programme de comparaison internationale (PCI).

Partenariat pour le développement

13. Nous notons avec une vive préoccupation qu'en dépit de la promesse de doubler l'aide avant 2010, et excepté des cas isolés de remise de dette, l'aide publique au développement (APD) pour l'Afrique a en fait baissé durant l'année 2005. En outre, les partenaires de développement n'ont pas encore fourni de calendriers sur l'augmentation de leur APD pour chaque pays africain. Nous soulignons que, sans engagements prévisibles d'accroître l'aide, les pays africains auront beaucoup de mal à planifier les nécessaires augmentations des investissements publics et à élaborer un cadre de dépenses à moyen terme pour réaliser les OMD.

14. Nous nous félicitons de l'initiative Aide pour le commerce et de l'accent qui y est mis sur le renforcement des capacités de production des pays africains, l'amélioration des infrastructures commerciales et la gestion des coûts d'ajustement liés à la libéralisation des échanges. Nous soulignons la complémentarité entre l'initiative et les autres formes d'aide au développement et estimons que les partenariats public-privé devraient jouer un rôle clef dans la mise en œuvre de cette Initiative aux échelons national et régional.

15. Reconnaissant le rôle que peut jouer la diaspora dans le financement du développement des pays africains, nous nous engageons à utiliser toutes les stratégies nécessaires pour mobiliser l'épargne de cette diaspora dans le cadre d'un partenariat public-privé.

APPEL À L'ACTION POUR LA RÉUSSITE

16. **Nécessité d'agir sans délai:** Le temps nous étant compté pour réaliser les OMD d'ici 2015, nous sommes décidés à passer du débat sur les principes à l'élaboration de modalités pratiques pour une action à plus grande échelle. Nous soulignons combien il est urgent d'honorer les engagements pris, en collaboration avec la communauté internationale. L'année 2007 doit être celle d'un redoublement d'efforts à l'échelle nationale, régionale et mondiale.

17. **Maîtrise et confiance en soi:** Nous sommes résolus à faire en sorte que nos pays aient la maîtrise des stratégies nationales globales de développement et qu'ils aient la ferme conviction que la tâche peut être accomplie. En particulier, il nous faut disposer d'une marge de manœuvre politique suffisante – et l'utiliser à bon escient – pour concevoir des stratégies adaptées aux besoins spécifiques de nos pays, le but étant de mettre fin progressivement à la dépendance vis-à-vis de l'aide. Nous nous engageons à redoubler d'efforts pour amener les pays membres à mettre en commun leurs données d'expérience, à promouvoir l'apprentissage mutuel et à bâtir un leadership africain fort pour conduire le processus.

18. **Stratégies nationales globales de développement basées sur les OMD:** Nous nous engageons à aligner, d'ici à la fin de 2007, nos stratégies nationales globales de développement et nos cadres de dépenses à moyen terme sur les OMD et les autres objectifs internationalement convenus. Il s'agit notamment d'adopter des politiques économiques saines et des cadres d'obligation redditionnelle clairs en faveur d'une croissance économique forte et durable. En outre, nous élaborerons des modalités pratiques de mise en œuvre des initiatives à effet immédiat, adoptées au Sommet mondial de 2005 et réaffirmées à la Conférence de 2006 sur le financement du développement tenue au Nigéria. Parmi ces mesures immédiates, susceptibles de sauver et d'améliorer des millions de vies en quelques années seulement, figurent la distribution gratuite de moustiquaires et de traitements antipaludiques efficaces, l'élargissement des programmes de cantines scolaires utilisant des produits alimentaires locaux et la suppression des frais d'inscription dans l'enseignement primaire et des frais médicaux, que rend possibles l'augmentation rapide et prévisible de l'APD.

19. **Évaluation et suivi des progrès:** Nous nous proposons de mettre en place d'ici à la fin de 2008, dans nos États membres, un mécanisme de suivi et d'évaluation des progrès effectués vers la réalisation des OMD. À cet égard, nous nous engageons à promouvoir l'apprentissage mutuel et la mise en commun des connaissances, qui feront partie de ce mécanisme, et nous félicitons la CEA d'avoir créé le Groupe de réflexion sur les SRP et les OMD. Nous recommandons, en ce qui concerne l'apprentissage mutuel, qu'en 2010 la Conférence des ministres examine les progrès réalisés dans l'accroissement de l'effort.

20. **Mobilisation des ressources intérieures:** Dans le cadre des stratégies nationales pour réaliser les OMD et les autres objectifs internationalement convenus, nous nous engageons à accroître les dépenses intérieures sur les OMD, en veillant à ce que les ressources provenant de l'allègement de la dette et les revenus créés par les ressources naturelles ou provenant d'autres sources soient orientés vers la réalisation de ces objectifs. En outre, nous nous engageons à renforcer et à approfondir notre secteur financier, à promouvoir la microfinance pour faciliter l'accès au crédit pour les plus vulnérables, à mettre les envois de fonds au service du développement et à améliorer davantage le climat des affaires et des investissements afin d'attirer plus d'IED.

21. **Investissements en faveur de l'égalité entre les sexes:** Reconnaissant l'importance cruciale pour la réalisation des OMD de la condition des femmes et de la place qu'elles occupent dans nos pays, nous prenons la résolution d'accroître les investissements susceptibles d'améliorer leur statut, notamment en leur assurant l'accès à l'eau, à l'énergie, à l'éducation et à la santé, en particulier pour ce qui est de la réduction de la mortalité et de la morbidité maternelles, de promouvoir les activités rémunératrices et de renforcer les mesures de répression de la violence à l'égard des femmes.

22. **Création d'emplois:** Nous reconnaissons le rôle central de l'emploi dans la lutte contre la pauvreté et pour la réalisation des OMD et nous nous engageons à intégrer des politiques de création d'emplois dans nos programmes nationaux de développement et à accroître les investissements en faveur de l'emploi.

23. **Revitalisation de l'agriculture africaine:** Nous prenons acte des engagements pris récemment, en particulier lors du Sommet de l'UA sur la sécurité alimentaire et du Sommet sur les engrais, et nous ferons tout pour lancer, avant fin 2008, la Révolution verte africaine visant à accroître la productivité agricole en garantissant l'accès des petits exploitants agricoles à des engrais et à des semences améliorées, avec l'aide de subventions ciblées selon que de besoin; en investissant dans la gestion de l'eau; en renforçant les services de vulgarisation agricole; en développant l'infrastructure rurale, en particulier les routes et les services énergétiques; et en facilitant la coopération régionale pour le commerce intra-africain et l'investissement dans l'agriculture. Nous réitérons notre engagement de mettre en œuvre le Programme intégré du NEPAD pour le développement de l'agriculture en Afrique et d'allouer 10% de nos budgets à l'agriculture, conformément à la Décision de Maputo de 2003.

24. **Changements climatiques et développement:** Nous demandons à la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, la Banque africaine de développement et d'autres institutions internationales, de mettre au point et d'exécuter le Programme d'informations climatiques pour le développement en Afrique (ClimDev Afrique) et de faire rapport sur les progrès accomplis à chaque Conférence de notre Commission. Nous demandons également à nos gouvernements d'intégrer des mesures d'adaptation aux changements climatiques et d'atténuation des effets de ceux-ci dans leurs stratégies nationales de développement, avec le concours de nos partenaires de développement et des communautés économiques régionales.

25. **Statistique et capacités statistiques:** Nous sommes déterminés à améliorer la disponibilité, la pertinence et la qualité des données dans le respect des normes internationales. Nous nous engageons par ailleurs à harmoniser les statistiques dans tout le continent et à adopter le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique. Nous demandons à la CEA, à la CUA et à la BAD de continuer à jouer leur rôle de coordination et de direction dans le développement de la statistique en Afrique, et de renforcer encore la collaboration avec des organismes régionaux et des organisations sous-régionales, y compris les communautés économiques régionales. À cet égard, nous demandons aux Amis de la CEA de continuer d'apporter leur appui précieux à cet effort. En outre, nous décidons d'apporter notre soutien sans réserve au Symposium africain pour le développement de la statistique et à ses recommandations, et nous souscrivons à l'importance accordée à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010. De plus, nous recommandons la poursuite du Programme de comparaison internationale (PCI) pour l'Afrique, afin de faciliter les comparaisons nationales et internationales, et demandons à la CEA, à la CUA, à la BAD et à d'autres partenaires de veiller à sa viabilité.

26. **Intégration régionale:** Nous félicitons la CEA, la CUA, la BAD et les CER d'avoir établi des plans d'action détaillés sur l'infrastructure, qui doivent être désormais mis en œuvre. Nous demandons en particulier à nos Gouvernements et aux partenaires de développement de financer l'exécution du Plan d'action du NEPAD sur l'infrastructure. Nous soutenons également les efforts que la CUA, agissant en collaboration avec la CEA et la BAD, déploie actuellement pour rationaliser les CER et

élaborer un programme minimum d'intégration. À cet effet, la CUA se doit de collaborer également avec les organisations de la société civile afin d'obtenir l'appui des populations africaines.

27. **Financement du développement:** Nous demandons à la CEA, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, d'évaluer l'état d'application du Consensus de Monterrey en Afrique et de proposer des moyens concrets permettant à tous les pays africains d'avoir effectivement accès au financement du développement dans le cadre des préparatifs de l'Examen mondial à mi-parcours du Consensus de Monterrey, qui se tiendra au Qatar au début de 2008. Nous nous engageons à renforcer la coopération Sud-Sud comme source complémentaire de financement du développement.

28. **Aide pour le commerce:** Nous soutenons fermement l'Initiative Aide pour le commerce et invitons les partenaires de développement à accélérer les travaux en cours pour qu'elle devienne opérationnelle et à garantir un financement suffisant et prévisible. Nous demandons à la CEA de collaborer avec la CUA et la BAD pour aider les gouvernements africains à mettre cette Initiative en œuvre. Il s'agit notamment de définir des mécanismes nouveaux à travers les programmes nationaux et régionaux d'aide pour le commerce, afin de résoudre les difficultés de l'Afrique au plan commercial. De plus, il faut identifier les apports des trois institutions aux mécanismes de suivi et d'évaluation de ces programmes dans les pays concernés. Enfin, nous insistons sur le fait que le financement de l'aide pour le commerce doit être approprié et prévisible.

29. **Accords de partenariat économique:** Nous sommes conscients des difficultés que présenteront pour nos États membres les Accords de partenariat économique entre l'Union européenne et les pays africains, ainsi que la libéralisation des échanges qui va de pair avec les Accords. À cet égard, nous prions l'Union européenne de dégager des ressources supplémentaires pour leur permettre de faire face au coût de l'ajustement et aux coûts connexes, et nous demandons qu'un nouveau cadre pour les APE soit adopté avant l'expiration du cadre actuel en décembre 2007.

30. **Concrétisation des engagements relatifs à l'APD:** À l'occasion du Sommet du G-8 de 2008, qui sera organisé à Heiligendamm (Allemagne), nous demandons aux dirigeants du G-8 d'indiquer un plan d'action clair pour la concrétisation de leur engagement pris à Gleneagles de doubler l'aide accordée à l'Afrique, afin que l'aide soit fournie de manière effective et prévisible. Nous saluons les progrès accomplis par les pays de l'Union européenne pour ce qui est d'honorer leurs engagements d'accroître l'APD en faveur de l'Afrique. Nous appelons en outre l'UE et les autres partenaires de développement à donner suite aux engagements pris dans la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide. Nous demandons aux partenaires de développement dans nos pays respectifs de communiquer à nos Gouvernements leurs plans de renforcement de l'aide pendant l'année 2007 et au-delà.

31. **Accroissement de l'appui des organisations internationales:** Nous demandons à l'ONU et aux institutions financières internationales d'aider nos gouvernements à établir et à exécuter des stratégies nationales globales de développement axées sur les OMD, ainsi que des initiatives à impact rapide. Nous leur demandons, en particulier, de promouvoir les possibilités de renforcement des investissements pour réaliser les OMD et la mobilisation des ressources nationales et externes nécessaires. Nous les invitons à élaborer, en consultation avec les États membres, leurs plans de soutien à cet égard d'ici fin 2007.

Positionner la CEA de façon à relever efficacement les défis de l'Afrique

32. Nous reconnaissons le rôle fondamental de la CEA dans la promotion du développement économique et social en Afrique. Nous notons avec satisfaction le renforcement de la collaboration entre la CEA, la CUA et la BAD. En outre, nous avons pris note du *Plan d'activités, 2007-2009* de la CEA, qui définit l'orientation stratégique du programme de travail de la Commission et qui décrit un programme ambitieux et renforcé d'appui aux États membres, et nous félicitons le Secrétaire exécutif de sa vision et de son leadership. À cet égard, nous exhortons nos États membres et nos partenaires de développement à appuyer le Plan avec des ressources appropriées.

33. En conclusion, nous remercions la CEA d'avoir organisé avec succès la quarantième session de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique. Nous sommes reconnaissants à la République fédérale démocratique d'Éthiopie de l'excellente conduite des débats. Nous souhaitons également remercier le Gouvernement et le peuple éthiopiens de leur générosité et de l'hospitalité chaleureuse dont nous avons bénéficié pendant notre séjour à Addis-Abeba.

ANNEXE II: Résolutions adoptées par la Commission à sa quarantième session

847 (XL) Aide pour le commerce

La Conférence des ministres,

Rappelant le mandat que la Conférence ministérielle de Hong Kong de décembre 2005 a confié à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en ce qui concerne l'Aide pour le commerce,

Ayant à l'esprit les recommandations adressées par l'Équipe spéciale chargée de l'Aide pour le commerce au Conseil général de l'OMC, en juillet 2006, au sujet de la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce,

Tenant compte de la contribution potentielle du commerce au développement global de l'Afrique et à la réduction de la pauvreté, ainsi que de l'importance que nous accordons à l'intégration du commerce dans nos stratégies de développement,

Considérant qu'il est indispensable de veiller à ce que les pays africains renforcent leurs capacités de production et leur infrastructure liée au commerce, pour promouvoir leurs échanges et tirer profit de la libéralisation du commerce grâce à une intégration effective dans le système commercial multilatéral,

Consciente du fait que le renforcement des capacités commerciales ne doit pas se limiter à une assistance technique au développement institutionnel, mais comporter aussi un appui qui permettrait aux pays africains de développer leurs capacités de production, de financer les infrastructures liées au commerce et de faire face aux coûts d'ajustement des réformes commerciales entreprises aux niveaux régional et mondial,

Soulignant l'importance que revêt l'intégration régionale pour une intégration effective de l'Afrique dans l'économie mondiale,

Notant qu'un travail important reste à faire pour rendre l'Aide pour le commerce pleinement opérationnelle,

Constatant que, pour que l'Aide pour le commerce soit efficace, il faudra un apport de ressources nouvelles et additionnelles qui soit à la hauteur des objectifs fixés,

1. *Demande* aux partenaires de développement d'accélérer le travail qui reste à accomplir en ce qui concerne l'Aide pour le commerce, afin que les pays africains puissent commencer à en recueillir les fruits;
2. *Exhorte* les organismes donateurs et les bénéficiaires à accroître l'efficacité des programmes prévus au titre de l'Aide pour le commerce et à veiller à ce qu'ils soient conformes et propices aux initiatives d'intégration régionale et sous-régionale;
3. *Encourage* la participation du secteur privé africain, en tant que l'un des instruments de la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce aux niveaux national et régional;

4. *Demande* à la Commission économique pour l'Afrique (CEA) d'aider les États membres et les communautés économiques régionales à rendre opérationnelle et à mettre en œuvre l'Aide pour le commerce, en étroite collaboration avec l'Union africaine (UA), la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres organismes internationaux s'occupant du commerce;
5. *Réaffirme* son soutien au rôle que joue la CEA dans la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce, notamment en ce qui concerne l'assistance qu'elle apporte aux pays africains dans la définition de leurs programmes d'Aide pour le commerce aux niveaux national et régional, ainsi que pour le suivi et l'évaluation de son efficacité face aux défis commerciaux que doit relever l'Afrique;
6. *Lance un appel* aux partenaires de développement pour qu'ils fournissent, de manière prévisible et durable, les ressources supplémentaires dont les pays africains ont besoin pour renforcer leur compétitivité et trouver des solutions aux problèmes liés à l'offre et aux infrastructures;
7. *S'engage* à participer activement à la définition des priorités et à l'élaboration des programmes ainsi qu'à la mise en application de l'Initiative Aide pour le commerce, en étroite collaboration avec nos ministères du commerce.

848 (XL) Financement du développement

La Conférence des ministres,

Rappelant les conclusions de la Conférence internationale sur le financement du développement, tenue du 18 au 22 mars 2002 à Monterrey (Mexique),

Rappelant le Document final du Sommet mondial de 2005 et le Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide, tenu du 28 février au 2 mars 2005 à Paris,

Considérant le rôle crucial du financement dans le processus du développement et dans l'amélioration des perspectives de réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) en Afrique,

Notant avec satisfaction que les partenaires de développement ont récemment pris l'engagement d'accroître l'aide publique au développement, d'améliorer l'efficacité de l'aide et de réduire la charge de la dette extérieure de plusieurs pays africains,

Vivement préoccupée par la lenteur des progrès que font les donateurs pour honorer les promesses qu'ils ont faites et les engagements qu'ils ont pris auprès des pays africains d'augmenter l'aide et d'en améliorer l'efficacité et de réduire la charge de la dette extérieure de plusieurs pays africains, ainsi que par les conséquences qui en résultent pour la capacité de la région de réaliser les OMD,

Prenant note des conclusions de la Conférence sur le financement du développement, que les ministres africains des finances, de la planification et du développement économique ont tenue les 21 et 22 mai 2006 à Abuja, telles qu'elles figurent dans l'Engagement d'Abuja pour l'action,

Ayant examiné le rapport d'activité sur la mise en œuvre du Consensus de Monterrey, établi et présenté par la Commission économique pour l'Afrique (CEA),

1. *Encourage* les pays africains à mobiliser davantage les ressources intérieures, en concevant et en adoptant des politiques économiques appropriées permettant de stimuler l'épargne intérieure, d'augmenter les recettes fiscales intérieures, d'accroître les transferts de fonds et de freiner la fuite des capitaux;
2. *Invite* les pays africains à créer un climat plus propice à l'investissement et à prendre les mesures nécessaires pour que l'accroissement de l'aide publique au développement n'ait aucune conséquence néfaste sur les économies nationales;
3. *Exhorte* les partenaires de développement de l'Afrique à redoubler d'efforts pour tenir les promesses qu'ils ont faites et les engagements qu'ils ont pris vis-à-vis des pays africains, notamment des pays qui sortent d'un conflit et des pays à revenu intermédiaire, d'accroître le volume de l'aide, d'en améliorer l'efficacité et d'accorder un allègement de la dette, comme indiqué dans le Consensus de Monterrey, le Plan d'action du G-8 pour l'Afrique, la Déclaration de Paris de 2005 et la Déclaration du G-8 à son

Sommet de Gleneagles de 2005, ainsi que lors du Sommet de 2005 sur l'examen des OMD et à appuyer des idées de financement novatrices et à honorer leur engagement en faveur de plans de financement à long terme permettant l'accès universel aux traitements, aux mesures de prévention et aux soins concernant le VIH/sida;

4. *Demande* que les pays africains prennent une plus grande part aux travaux des organes délibérants et aux processus décisionnels des organisations internationales comme l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international;
5. *Demande également* à la CEA d'organiser, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, une réunion pour évaluer les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Consensus de Monterrey en Afrique et préparer la région à l'examen mondial à mi-parcours du Consensus de Monterrey, qui doit se tenir au Qatar, au premier trimestre de 2008;
6. *Félicite* la CEA du rôle fondamental qu'elle continue de jouer en menant des travaux de recherche et en fournissant une assistance technique aux pays africains sur les questions relatives au financement du développement et l'encourage à jouer un rôle actif, s'agissant de suivre et d'évaluer le respect par les partenaires de développement de l'Afrique des engagements internationaux qu'ils ont pris vis-à-vis de la région.

849 (XL) Statistique et renforcement des capacités statistiques en Afrique

La Conférence des ministres,

Notant avec satisfaction que les directeurs des bureaux nationaux de statistique africains et d'autres parties prenantes ont récemment adopté le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement de la capacité statistique en Afrique, qui servira de guide pour les activités de développement de la statistique sur le continent, sur la recommandation du Forum pour le développement de la statistique en Afrique (FASDEV) tenu en février 2006 à Addis-Abeba,

Se félicitant de l'initiative africaine relative à l'organisation de symposiums africains sur le développement de la statistique, ces symposiums servant de structure aux échanges sur les meilleures pratiques, et reconnaissant les progrès que les pays africains ont accomplis dans ce cadre pour faire en sorte de procéder à des recensements de la population et du logement en 2010,

Prenant acte de l'absence de coordination des activités statistiques en Afrique, laquelle constitue l'un des principaux obstacles à la production des statistiques de qualité nécessaires, notamment, pour évaluer et suivre les progrès accomplis en vue de la réalisation des objectifs de développement convenus aux niveaux national, régional et international, y compris les Objectifs du Millénaire pour le développement,

Vivement préoccupée par l'insuffisance du financement des activités statistiques et par la lenteur des progrès dans la mise en œuvre des normes internationales, à savoir le Système de comptabilité nationale de 1993 et les principes et recommandations relatifs aux recensements de la population et du logement, ainsi que par la nécessité d'appliquer d'urgence ces normes internationales afin d'assurer l'harmonisation et la comparabilité des statistiques,

Prenant note de l'application du Programme de comparaison internationale pour l'Afrique, dans le cadre duquel les pays africains ont calculé les parités de pouvoirs d'achat sur la base des données relatives à la consommation des ménages sous la direction de la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres partenaires,

1. *Adopte* le Cadre stratégique régional de référence comme guide pour le développement de la statistique sur le continent et compte que celui-ci permettra aux systèmes statistiques nationaux africains d'être mieux à même de produire des statistiques fiables et de qualité;
2. *Invite* les pays qui vont accueillir les prochains symposiums, avec le soutien approprié de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), des Amis de la CEA, d'autres pays africains et des partenaires, à en assurer la pérennité en leur apportant un appui financier et en souscrivant pleinement aux recommandations du symposium de 2007;
3. *Demande* à la CEA de renforcer, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, son rôle de coordination en matière de développement de la statistique en Afrique, conjointement avec la BAD, et appelle les partenaires de développement à

apporter leur soutien au développement de la statistique en Afrique, notamment en fournissant des ressources financières suffisantes;

4. *Demande également* au Centre africain pour la statistique d'accroître son assistance aux pays africains, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud, afin de renforcer leurs capacités statistiques, pour qu'ils produisent des statistiques de qualité qui soient conformes aux normes internationales;
5. *Recommande* que le Programme de comparaison internationale pour l'Afrique soit poursuivi et renforcé de façon à faciliter les comparaisons internationales, notamment pour le suivi et l'évaluation de la réalisation des OMD, et demande à la CUA, à la BAD, à la CEA et à d'autres partenaires de veiller à sa durabilité.

850 (XL) Projet de programme de travail et de priorités pour la période biennale 2008- 2009

La Conférence des ministres,

Rappelant la résolution 844 (XXXIX) du 15 mai 2006, par laquelle la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique avait approuvé le repositionnement de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour qu'elle réponde mieux aux priorités de l'Afrique,

Rappelant également les paragraphes 9 et 12 de la résolution 60/235 de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans laquelle l'Assemblée priait le Secrétaire général de veiller, dans le Plan d'action, à ce que la CEA et ses bureaux sous-régionaux disposent de ressources suffisantes pour pouvoir continuer d'apporter leur appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux communautés économiques régionales d'Afrique,

Notant avec satisfaction la collaboration renforcée et étroite entre la Commission de l'Union africaine (CUA), la Banque africaine de développement (BAD) et la CEA, qui a débouché sur l'approbation et le lancement conjoint, en novembre 2006, du *Plan d'activités de la CEA, 2007-2009*, par le Secrétaire général de l'ONU, le Président de la CUA et le Président de la BAD,

Reconnaissante de l'appui constant qu'apportent les partenaires aux efforts visant à rendre opérationnel le *Plan d'activités de la CEA, 2007-2009*,

Considérant la décision de l'UA en date du 30 janvier 2007 [*Assembly/AU/Dec.140 (VIII)*] approuvant le *Plan d'activités de la CEA, 2007-2009* en tant que premier pas concret vers la réalisation des priorités de développement de l'Afrique,

Ayant à l'esprit qu'il faut mettre pleinement en œuvre les recommandations figurant dans le rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur le renforcement du rôle des bureaux sous-régionaux de la CEA,

Prenant acte du *Plan d'activités de la CEA 2007-2009*, qui montre comment une CEA repositionnée entend intensifier son appui aux efforts de développement de la région,

Ayant examiné le projet de programme de travail et de priorités de la CEA pour la période biennale 2008-2009, publié sous la cote E/ECA/COE/26/12,

Convaincue que les activités décrites dans le projet de programme de travail pour la période biennale 2008-2009, qui découle du *Plan d'activités de la CEA 2007-2009*, aideront la CEA à relever les défis du développement du continent, à tenir compte des priorités nouvelles et à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD),

1. *Approuve* le *Plan d'activités de la CEA, 2007-2009*, qui constitue une présentation stratégique du programme de travail de la CEA pour les trois années à venir;

2. *Exhorte* les États membres et les partenaires de développement à soutenir le *Plan* en lui allouant des ressources suffisantes pour le rendre opérationnel;
3. *Approuve* le projet de programme de travail et de priorités de la Commission pour la période biennale 2008-2009, en tenant compte du débat dont il a été l'objet, ainsi que des observations qui ont été formulées et des modifications qui ont été apportées à la réunion.

851 (XL) Institut africain de développement économique et de planification

La Conférence des ministres,

Rappelant sa résolution 846 (XXXIX) du 15 mai 2006 sur le mandat et le fonctionnement de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP),

Constatant que certains États membres ont déjà versé des contributions,

Notant avec préoccupation que l'Institut continue de connaître une situation financière critique, encore aggravée par le fait que des États membres ne versent pas leur contribution,

Réaffirmant l'utilité de l'Institut, qui offre des formations pertinentes, conçues en fonction de la demande, à l'intention des administrations et des organisations publiques ainsi que du secteur privé en Afrique, afin de répondre aux besoins des États membres en matière de renforcement des capacités,

Soulignant que l'Institut doit coopérer davantage avec d'autres organismes de formation nationaux, régionaux et internationaux pertinents,

Profondément préoccupée par les difficultés de gestion auxquelles est actuellement confronté l'Institut, qu'il s'agisse du personnel ou de l'administration générale,

Prenant note du rapport sur l'évaluation extérieure de l'Institut,

1. *Fait siennes* les recommandations du groupe d'évaluateurs énoncées dans le rapport;
2. *Demande* au Secrétaire exécutif d'effectuer une évaluation approfondie des besoins et un audit de gestion pour mettre l'Institut à même de remplir sa mission;
3. *Demande, en outre,* au Secrétaire exécutif de prendre les dispositions voulues pour finaliser le rapport sur l'évaluation extérieure de l'Institut, en vue de le lui présenter à sa prochaine session;
4. *Exhorte* les États membres à honorer leurs engagements.

852 (XL) Changements climatiques et développement en Afrique

La Conférence des ministres,

Vivement préoccupée par l'ampleur des défis posés par les changements climatiques pour la pérennité des capacités des écosystèmes, des systèmes de production alimentaire et des systèmes économiques, qui sont tous décisifs pour la mise en œuvre des priorités sectorielles du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), en particulier son initiative en matière de lutte contre les changements climatiques, et pour la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement en Afrique,

Rappelant l'engagement, pris lors du Sommet du G-8 tenu à Gleneagles en 2005, d'appuyer les efforts visant à aider les pays et régions en développement à tirer pleinement parti de la mise en œuvre de systèmes d'observation destinés à combler les déficits en données, à mettre en place des capacités nationales et régionales pour l'analyse et l'interprétation des données d'observation, à mettre au point des systèmes et des outils d'appui à la décision conformes aux besoins locaux et, en particulier, à renforcer les institutions relatives au climat qui existent en Afrique,

Notant avec satisfaction que la Commission économique pour l'Afrique, la Commission de l'Union africaine et la Banque africaine de développement, agissant dans le cadre de leur secrétariat conjoint et en collaboration avec les partenaires de développement, élaborent actuellement un programme inspiré de l'initiative dite «*Le climat au service du développement en Afrique (ClimDev Afrique)*», qui doit être mis en œuvre par les institutions nationales et régionales compétentes d'Afrique,

Ayant à l'esprit la décision de la huitième session ordinaire de la Conférence de l'Union africaine sur les changements climatiques et le développement en Afrique et les résolutions sur le même sujet, adoptées lors de la douzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques tenue à Nairobi en novembre 2006,

Consciente que le changement climatique est une question transversale qui exige, pour que des stratégies efficaces puissent voir le jour, une coordination interministérielle de haut niveau à l'échelle nationale et la pleine participation des institutions nationales, sous-régionales et régionales africaines,

1. *Invite* la Commission économique pour l'Afrique, agissant dans le cadre d'un étroit partenariat avec la Commission de l'Union africaine ainsi qu'avec la Banque africaine de développement et en collaboration avec les institutions africaines et internationales compétentes, à prendre les mesures appropriées pour l'élaboration et la mise en œuvre effectives du programme ClimDev Afrique et à rendre compte des progrès accomplis à chaque Conférence de la Commission;
2. *S'engage* à appuyer pleinement la mise en œuvre du programme ClimDev Afrique et à intégrer la question du changement climatique dans la planification et la gestion de l'économie des pays africains;
3. *Exhorte* les partenaires de développement de l'Afrique à aider les États membres et les communautés économiques régionales à intégrer des mesures d'adaptation aux

changements climatiques et d'atténuation de leurs effets dans les plans de développement nationaux et dans les activités visant à mettre en œuvre le programme ClimDev Afrique.

853 (XL) Examen du mécanisme intergouvernemental de la Commission économique pour l'Afrique¹

La Conférence des ministres,

Rappelant sa résolution 844 (XXXIX) du 16 mai 2006 par laquelle elle a approuvé l'orientation stratégique, les principes directeurs et les propositions visant à repositionner la Commission économique pour l'Afrique (CEA) pour qu'elle réponde mieux aux priorités de l'Afrique, et prié le Secrétaire exécutif de faire le nécessaire pour donner effet à ces propositions dans le plan-programme de la CEA pour la période biennale 2008-2009 et de réaligner les mécanismes intergouvernementaux, le programme et les structures organisationnelles de la Commission afin de renforcer la gestion et le fonctionnement du secrétariat et d'obtenir ainsi de meilleurs résultats,

Tenant compte de la décision de l'Union africaine (UA) [Assembly/AU/Dec.14 (VII)], en date du 2 juillet 2006, sur le renforcement du partenariat entre la Commission de l'UA, la CEA et la Banque africaine de développement (BAD), dans laquelle l'UA s'est félicitée que le Secrétaire exécutif de la CEA se soit engagé à renforcer et à repositionner la Commission afin de répondre aux défis que doit relever l'Afrique en matière de développement et a réaffirmé le rôle que la CEA, en tant qu'institution essentielle et nécessaire des Nations Unies en Afrique, doit jouer pour aider et faciliter l'action de l'UA et des communautés économiques régionales (CER) dans la définition, l'articulation et la défense de positions communes sur les politiques, les questions et les objectifs de développement et dans la promotion du développement économique et social en Afrique et le soutien à y apporter,

Rappelant la décision de l'Union africaine [Assembly/AU/Dec.140 (VIII)], en date du 30 janvier 2007, sur le renforcement de la coopération entre l'ONU et l'UA, par laquelle les chefs d'État et de gouvernement ont approuvé la signature par l'Organisation des Nations Unies et l'UA d'une Déclaration intitulée «Renforcement de la Coopération ONU/UA: cadre pour le programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine»,

Ayant à l'esprit la résolution 61/234 de l'Assemblée générale, en date du 31 janvier 2007, sur le renforcement du rôle des bureaux sous-régionaux de la CEA, dans laquelle l'Assemblée s'est félicitée que la CEA s'emploie à se repositionner pour mieux répondre aux défis que doit relever l'Afrique,

Prenant note avec satisfaction des nombreuses consultations que le Secrétaire exécutif de la CEA a engagées avec le Groupe des ambassadeurs africains, à Addis Abeba et à New York, et du dialogue qu'il poursuit avec ledit Groupe, pour le tenir informé des réformes qu'il a entreprises pour repositionner la CEA, y compris de l'adoption du nouveau programme et du nouvel organigramme du secrétariat de la Commission,

Sachant que conformément à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies et aux dispositions du Règlement et des règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation, la structure intergouvernementale de la Commission doit refléter la nouvelle structure du programme résultant du repositionnement,

¹ Cette résolution a été rejetée par le Maroc, qui a émis des réserves au sujet du point 1 du premier paragraphe du dispositif.

Soulignant qu'il convient de préciser davantage la composition et les objectifs des structures qu'il est proposé de créer et qui composeront le mécanisme intergouvernemental, ainsi que les règles qui en régiront le fonctionnement, en tenant compte de la situation et du cadre réglementaire propres aux communautés économiques régionales dans chaque sous-région,

Ayant examiné le mécanisme intergouvernemental proposé, tel qu'il est décrit dans le document E/ECA/COE/26/10,

- *Approuve* le mécanisme intergouvernemental proposé pour la Commission économique pour l'Afrique, compte tenu des débats qui ont eu lieu et des observations qui ont été formulées à ce sujet au cours de la présente réunion, à savoir:
 1. Organiser une conférence annuelle commune UA-CEA des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique;
 2. Remplacer les actuels comités intergouvernementaux d'experts par des conférences ministérielles sous-régionales dont les réunions seront organisées selon les arrangements intergouvernementaux existant dans chaque sous-région;
 3. Organiser les organes subsidiaires de la Commission économique pour l'Afrique en sept comités sectoriels, comme suit:
 - i) Comité de la sécurité alimentaire et du développement durable;
 - ii) Comité de la gouvernance et de la participation populaire;
 - iii) Comité de l'information, de la science et de la technologie au service du développement;
 - iv) Comité du commerce et de la coopération et de l'intégration régionales;
 - v) Comité Femmes et développement;
 - vi) Comité de la statistique;
 - vii) Comité du développement humain et social.